AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 29-8-68 828558

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C.C.P. : MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel

25 Francs
N° 95 - Août 1968/31
4° supplément

Ministère de l'Agriculture
-=-=-=-=-=-=-=-
Station Régionale d'Avertissements
Viticoles
Ecole Nationale Supérieure Agronomique de
MONTPELLIER

Montpellier le 26 Août 1968,

Note : 16

E U D E M I S

-=-=-=-=-=-=-=-=-

Le troisième vol d'Eudemis s'est déclenché avec intensité dans l'Aude (Douzens, Ginestas) ; le traitement destiné à prévenir l'apparition des jeunes chenilles est à effectuer immédiatement.

Les délais d'emploi des insecticides avant la récolte sont de quinze jours pour le D.D.T. et le Parathion, de sept jours pour le Carbaryl ou Sevin.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles
G. BERNON,

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Directeur-gérant : L. Bouyx.

P 324